



Spi Ouest France - BPGO 2025

Avenant N°1 aux Instructions de Course (IC)

- **Modification de l'IC 6.1 :**

Journée du dimanche 20 avril 2025 :

Ajouter : - **18h00** : Remise des prix du rond A - SWISH (Handivalide)

- **Modification de l'AC 15 et de l'IC 25 :**

Conformément à l'article L216-6 du code l'environnement.

IC 25 Équipements de plongée et housse de protection sous-marine

DP NP Les bateaux ne doivent pas être nettoyés en dessous de la ligne de flottaison par quelque moyen que ce soit au cours de l'épreuve.

Les housses sous-marines de protection sont autorisés.

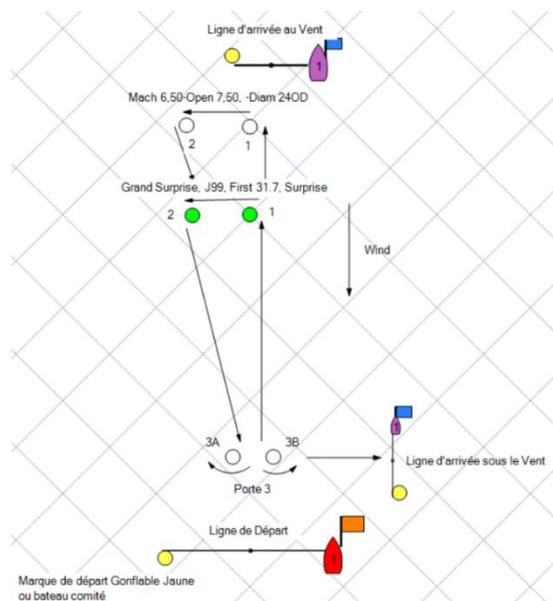
- **Modification de l'Annexe parcours construits - Zone C - BPGO**

Pour les Grand Surprise, J 99, First 31.7 et Surprise :

Les marques 1 et 2 seront de couleur verte

Pour les Mach 6,5, Open 7,50 et les Diam 24 :

Les marques 1 et 2 seront cubique blanche



Affiché le 17 avril 2025 à 18h45 pour l'AO Gilles Bricout